



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

politique de la ville

Question au Gouvernement n° 128

Texte de la question

POLITIQUE DE LA VILLE

M. le président. La parole est à M. Mickaël Nogal, pour le groupe La République en marche.

M. Mickaël Nogal. Monsieur le ministre de la cohésion des territoires, la politique de la ville fête cette semaine ses quarante ans. Elle a vu le jour en 1977, avec les premières opérations « Habitats et vie sociale », destinées à résorber les dysfonctionnements des grands ensembles d'immeubles, construits massivement après-guerre.

Prise aujourd'hui en modèle à l'étranger, cette politique a démontré son utilité pour améliorer le quotidien de nos concitoyens dans nos quartiers populaires, grâce à l'implication tant des services de l'État que des élus locaux, des militants associatifs, des entrepreneurs et, évidemment, des habitants.

À l'occasion de cet anniversaire, vous avez réaffirmé l'engagement fort et concret du Gouvernement en faveur de la politique de la ville, avec la sanctuarisation des crédits dans le projet de loi de finances pour 2018 et l'engagement de l'État de financer à hauteur de 1 milliard d'euros le nouveau programme national de renouvellement urbain.

Par ailleurs, je tiens à souligner les mesures déjà mises en œuvre dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, comme notamment le dédoublement des classes de cours préparatoire dans les zones d'éducation prioritaire renforcée. Ma circonscription compte plus de la moitié des écoles REP+ du département de la Haute-Garonne, et je peux d'ores et déjà voir les bénéfices pour les enfants comme pour le corps enseignant.

Un autre engagement du Président de la République est très attendu dans nos quartiers : je veux parler de la police de sécurité du quotidien, demandée par les Toulousains, comme par l'ensemble des Français. Certains de nos concitoyens, même au cœur de nos métropoles, ont parfois le sentiment de se sentir à l'écart, oubliés.

Monsieur le ministre, cette politique de la ville est un enjeu primordial pour la cohésion de nos territoires. À ce titre, pourriez-vous détailler les prochaines initiatives mises en œuvre par le Gouvernement en faveur de nos quartiers ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la cohésion des territoires.

M. Jacques Mézard, ministre de la cohésion des territoires. Monsieur le député, votre question contenait une partie de la réponse. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Christian Jacob. Quel hasard !

M. Michel Herbillon. Notre collègue a posé la réponse ! (*Sourires.*)

M. Jacques Mézard, ministre. La cohésion des territoires s'appuie sur deux axes très forts, la ruralité, dont nous avons parlé, et la politique de la ville. Celle-ci est essentielle. Je sais les difficultés que rencontrent les habitants et les élus locaux de ces quartiers prioritaires. Ils déploient beaucoup d'énergie ; l'État doit les aider et faciliter leur action sur le terrain.

La réponse financière que nous avons donnée, c'est une sanctuarisation des crédits « politique de la ville » sur le budget 2018 et sur le quinquennat.

M. Ugo Bernalicis. Il faut les augmenter !

M. Sébastien Jumel. Une baisse de 11 % ! Il manque 4 milliards.

M. Jacques Mézard, ministre . C'est une déclaration très claire et ferme, qui montre la détermination du Gouvernement. L'Agence nationale pour la rénovation urbaine bénéficiera de 1 milliard d'euros, ce qui constitue un geste fort en faveur de la politique de la ville.

Lors de la rentrée, j'ai pu assister à la mise en place du dédoublement des classes en REP+. Certes, ce programme ne portera pas ses fruits immédiatement, mais nous devons continuer dans ce sens, car les 2 500 classes ouvertes cette année représentent un espoir pour ces quartiers. Le programme sera encore renforcé l'année prochaine et les années suivantes. C'est cela, l'investissement d'avenir !

M. Laurent Furst. C'est de la dette en plus.

M. Jacques Mézard, ministre . Enfin, la question de l'emploi est fondamentale, puisque le taux de chômage dans ces quartiers est deux fois supérieur à la moyenne nationale. Nous devons réduire cet écart. Lundi, j'ai réuni les préfets et les sous-préfets chargés de ces dossiers, et leur ai demandé de mobiliser toute l'action de l'État pour atteindre cet objectif, l'une des priorités du Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Mickaël Nogal](#)

Circonscription : Haute-Garonne (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 128

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Cohésion des territoires

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 octobre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 octobre 2017](#)